

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/07/2026 - 11467 - 2019 B 00603 - 849 172 440 - A.J.I. LOC

Désignation de l'entreprise A.J.I. LOCNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 22 Rue Raoul Dautry77340 PONTAULT COMBAULTNuméro SIRET * 8 4 9 1 7 2 4 4 0 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098		
Total général (I+II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126	1 000	1 000
	Réserves réglementées *	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134	134	41 719	25 759
	Résultat de l'exercice	136	136	32 864	15 959
	Subventions d'investissement	137	137		
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	85 583	52 719
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154	154		
	Emprunts et dettes assimilées	156	156	47 309	69 731
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	5 341	6 500
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	71 236	46 827
	Produits constatés d'avance	174	174		
	Total III	176	176	123 886	123 057
	Total général (I + II + III)	180	180	209 469	175 776
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	14 700
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ana Guiso

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023
--

L'an deux mil vingt-trois, le 30 juin à 18 heures 30, les associés de la société **AJI LOC** se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Ana Isabel DA COSTA GREGORIO en sa qualité de présidente.

La présidente constate que sont présents ou représentés tous les associés, à savoir :

En dehors d'elle-même	Propriétaire de	250 actions
David GREGORIO CARREIRA représenté par Ana DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Joao Filipe MARQUES SOUSA	Propriétaire de	250 actions
Ana Isabel DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Soit 100 % du capital social		<u>1 000 actions</u>

Il a été tenu une feuille de présence émargée par les associés.

Le président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise par la loi.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les doubles des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion au 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus à la gérance de sa gestion ;
- Conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat.

Lecture est faite du rapport de gestion. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion générale ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les intéressés n'ayant pas pris part au vote.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 32 864 € est affecté comme suit :

Report à nouveau antérieur	41 719 €
Résultat	32 864 €
Disponible	74 583 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	32 864 €
Solde du report à nouveau après affectation	74 583 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des deux premiers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance et les associés présents.

Ana Guro S

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de 32 864 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Report à nouveau antérieur	41 719 €
Résultat	32 864 €
Disponible	74 583 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	32 864 €
Solde du report à nouveau après affectation	74 583 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 32 864 € est affecté comme suit :

Report à nouveau antérieur	41 719 €
Résultat	32 864 €
Disponible	74 583 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	32 864 €
Solde du report à nouveau après affectation	74 583 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Ana Gregus